

# Sur l'assolement dans la forêt [fin]

Autor(en): **Meyer, K.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785928>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

	1908	1922
Petits bois . . . . .	23 %	28 %
Bois moyens . . . . .	53 %	50 %
Gros bois . . . . .	24 %	22 %

*L'accroissement courant* a pu être calculé pour 11 des 21 divisions. On a obtenu les résultats suivants :

	Accroissement moyen déterminé en 1908	Accroissement courant constaté en 1922
Série du bas . . . . .	0,6 m <sup>3</sup> par ha	1,3 m <sup>3</sup> (prévu)
"    "    milieu . . . . .	3,3 " " "	5,9 " "
"    "    haut . . . . .	3,5 " " "	9,3 " "

*La possibilité* a été fixée à 950 m<sup>3</sup>, soit 5,2 m<sup>3</sup> à l'hectare ou au 2,2 % du matériel sur pied.

Pour la période écoulée, elle avait été admise à 535 m<sup>3</sup>, soit 2,9 m<sup>3</sup> à l'hectare ou à 1,6 % du matériel sur pied.

Ces résultats sont des plus encourageants pour la commune de St-Légier et tout à l'honneur de ses autorités qui n'ont pas reculé, à un moment donné, devant de sérieux sacrifices pour l'amélioration de leur domaine forestier.

Lausanne, le 16 février 1924.

G. de Charrière, expert forestier.

## Sur l'assolement dans la forêt.

(Fin.)

D'autre part, il y a des savants et des praticiens qui contestent l'alternance et qui n'y voient pas une loi de la nature. L'assemblée précitée de 1842, à Baden, avait conclu que les essences peuvent être introduites ou maintenues à l'aide d'une culture raisonnée. Pourquoi aurait-on, du reste, des parcs nationaux, des forêts vierges, si l'alternance était obligatoire? Nouveau problème qui s'impose: est-ce qu'il y a un sol forestier absolu? En 1856, Gustave Heyer a répondu: „nous savons que telle essence végète sur la même surface depuis des temps immémoriaux; souvent loin de s'amaigrir, la terre devient toujours plus riche en principes nutritifs“. *K. Gayer* et *Arnold Engler* ont soutenu cette thèse. *A. Jolyet*, dans son „Traité pratique de sylviculture“, 1916, dit: „Sans que l'homme doive faire les frais d'apports d'engrais, le sol forestier peut conserver indéfiniment et même augmenter sa fertilité.“ — *MM. Moreillon, Pillichody, Bavier*, dans leurs travaux de concours, primés par la Société forestière suisse en 1909, ont proclamé le même résultat. Et *Gerdil* („Recherches sur la régénération du sapin“,

1906) a mis en évidence, selon Pillichody, le rôle passager, joué parfois par alternance, d'essences purement transitoires. Elle n'est jamais voulue, ni nécessaire, pour toute une génération d'arbres, mais seulement pendant un temps plus ou moins court, qui permet au sol, devenu stérile sous une forme dénaturée du peuplement, de se transformer et de retrouver sa fertilité. Parmi les botanistes, *Liidi* le répète en 1920 : „Streng theoretisch genommen, muss auch im Waldgebiet der Boden schliesslich so stark verarmen, dass er keinen Wald, sondern nur noch Heide tragen kann. Diese Verarmung in einem reichen Böden oder einem Boden von normaler Kraft geht aber so ausserordentlich langsam vor sich, dass wir sie praktisch vernachlässigen können. Der beste Beweis liegt darin, dass unsere Wälder seit Jahrtausenden bestehen, dazu noch von Menschen genutzt, verletzt, geschunden werden und trotzdem weiterleben.“

Ces auteurs — et l'observation de la nature elle-même — nous montrent enfin l'importance spécifique d'un assolement forestier et nous ramènent à notre point de départ, l'assolement artificiel de M. Roulleau de la Roussière. Les opinions sont vraiment flottantes et tout le problème, dans sa complexité, semble énigmatique. Mais les chercheurs forestiers ont trouvé le mot de l'énigme : *mélange des essences et des âges*, voilà l'assolement et l'alternance qui conviennent à la forêt. Elle n'a pas besoin d'autres. M. H. *Biolley* s'exprime à ce sujet en ces termes : „L'aménagement rationnel cherchera à substituer aux chômages et aux jachères répétés de la futaie simple, l'utilisation perpétuelle et aussi totale que possible sur chaque unité de la surface de tous les éléments de la production, qu'ils soient dans le sol ou dans l'atmosphère . . .“ En parlant des dommages causés par le némate dans les peuplements purs de l'épicéa, M. *Badoux* formule des conclusions analogues. Et M. A. *Schæffer*, dans son essai sur l'alternance des essences („Revue des Eaux et Forêts“, 1905) conclut : „La forêt naturelle doit comprendre dans chaque station au moins deux essences. L'alternance ne serait qu'une application de la loi du mélange, ou autrement dit, de l'association végétale qui fait la force de l'armature de nos montagnes. Une lésion vient-elle à se produire dans un tissu vivant, la nature met tout en œuvre pour la cicatriser; l'impéritie de l'homme a-t-elle créé la forêt à essence unique qui n'est qu'un cas pathologique, toutes les forces naturelles tendent à ramener l'état normal de

santé, c'est-à-dire le mélange. A nous de seconder leur action par une culture rationnelle, en donnant au peuplement la forme qui se rapproche le plus de la forêt spontanée et en n'excluant systématiquement aucun de ses éléments.<sup>4</sup> La pédologie aussi, cette jeune science, est d'accord avec ces conclusions. Le Dr *H. Burger* distingue dans son récent travail „Wald- und Freilandböden“<sup>1</sup> entre les sols cultivés des champs et ceux à végétation stabilisée. La meilleure texture tant physique que chimique d'un sol s'obtient sous la forêt mélangée et traitée par le jardinage concentré.

Toutes ces considérations ont enfin amené, dans l'Allemagne du Nord, à la notion et à la pratique du „*Dauerwald*“, de la „forêt qui dure“. L'attention extraordinaire qu'a éveillée cette expression de *Möller* dans toute l'Europe centrale, n'est pas due surtout à des idées nouvelles; elle est plutôt symptomatique pour la tendance moderne d'approfondir notre connaissance d'un problème tel que celui de l'assolement.

*K. A. Meyer.*

## NOS MORTS.

### † Le professeur Théodore Felber.

Le 27 janvier est mort à Zurich, à l'âge de 75 ans, le professeur en retraite M. Th. Felber, des suites d'une affection de la rate. Les derniers honneurs lui ont été rendus le 30 janvier, au cimetière de Realp, au milieu d'un grand concours d'amis et de connaissances, par une très belle journée d'hiver.

Au bord de la tombe, ont pris la parole, après que le curé eût donné la bénédiction : M. le président *Th. Weber*, au nom de la Société forestière suisse; *M. Nägeli*, ancien Conseiller d'Etat, à Zurich, au nom des associations agricoles au sein desquelles le défunt a joué un rôle très actif; M. le Dr *Alder*, au nom de la Société d'étudiants l'«*Helvétia*»; *M. Vogt*, architecte à Lucerne, au nom de l'«*Industria*», association qui groupe les élèves de l'Ecole industrielle de Lucerne et dont le défunt fut un des fondateurs.

Le doyen de l'Ecole forestière, parlant au nom de l'Ecole polytechnique fédérale, a adressé le suprême adieu dans les termes suivants :

Mesdames et Messieurs,

En juillet dernier, quand nous avons rendu les derniers honneurs au regretté professeur A. Engler, nous faisons la douloureuse constatation que trois professeurs de l'Ecole forestière nous avaient été repris coup sur coup.

<sup>1</sup> „Schweizerische mineralogische und petrographische Mitteilungen“, 1923.